



Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de
L'École d'éducation internationale tenue le **mardi 25 octobre 2016**.

Présences

Parents

Luc Belley
Dominique Brault
Luc Dansereau
Nathalie Dubuc | Secrétaire
Josée Hamel
Marie Laforest
Alain Laramée | Président FEEI
Marie-Hélène Talon | Représentante Comité de parents

Enseignants

Nancy Auger
Réjean Beauregard
André Leroux
François Roy
Anna Sasso

Personnel non enseignant

Klara Brandl-Mouton | Élève de 4^e secondaire
Martin Dulac | Représentant de la communauté
France Farly | Représentante du personnel de soutien
France Houle | Représentante des professionnels
William Prince-Dufort | Élève de 5^e secondaire
Marie-Josée Tétreault | Directrice d'établissement

Absence

Geneviève Dubuc | Enseignante

Résolution

CE 16-17, 10

Résolution

CE 16-17, 11

Résolution

CE 16-17, 12

1. Ouverture de la réunion à 19 h et constatation du quorum
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire
 - Nathalie Dubuc accepte le rôle de secrétaire pour l'année en cours.
 - L'adoption est proposée par Nathalie Dubuc et appuyée par Alain Laramée.
3. Adoption de l'ordre du jour
 - L'adoption est proposée par Nathalie Dubuc et appuyée par Marie-Hélène Talon.
4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 27 septembre 2016
 - Quelques coquilles sont d'abord corrigées.
 - L'adoption est proposée par Dominique Brault et appuyée par Marie-Hélène Talon.
5. Suivi au procès-verbal de la rencontre du mardi 27 septembre 2016
 - Aucun suivi.
6. Parole au public
 - Aucun public
7. Règles de régie interne
 - Marie-Josée Tétreault nous présente l'ancien document et les modifications qui y ont été apportées pour nous présenter, par le fait même, le nouveau document émis.

Résolution
CE 16-17, 13

- Point 4. Ouverture de séance : changements apportés.
- Luc Dansereau propose de préciser le point 4.3.2 quant à la définition du quorum qui doit être un double quorum, consistant à avoir la présence de la moitié des parents et la moitié des membres du conseil d'établissement.
- Point 5.1.1. Modifié.
- Point 5.2. Ajout : « Six jours ouvrables ».
- Point 6.1. La secrétaire du CÉ doit envoyer le procès-verbal à la secrétaire de l'école.
- Point 6.3. Contresigné par le directeur.
- Point 7.5.3. Partie du texte enlevé et ajout « En cas de partage... ».
- Point 7.6. Vote par courriel : « Il est possible que le courriel auprès des membres du CÉ... Décision rapide. »
- Point 7.6. Enlever « de moindres importances ».
- Point 8.6.2. Modification : « Au plus tard à 21 heures ».
- Alain Laramée se demande si ce document doit être adopté à l'assemblée générale. Marie-Josée Tétreault répond que non.
- Luc Belley ne comprend pas ce qui doit être adopté ou proposé puis approuvé, expliqué par Marie-Josée Tétreault, qui nous réfère au document déjà émis par la commission scolaire à cet effet.
- L'adoption est proposée par France Farly et appuyée par Luc Belley.

Résolution
CE 16-17, 14

8. Affaires nouvelles

8.1. Activités complémentaires et voyages 2016-2017 | Ajouts ou modifications | Article 87

- Marie-Josée Tétreault a reçu, de la part de la ville de Mont Saint-Hilaire, l'offre de pouvoir proposer une activité optionnelle en éducation physique, prévue pour le 27 novembre prochain, consistant à faire découvrir le curling aux élèves de la 5^e secondaire.
- Luc Belley demande le coût de cette activité, qui est de 9 \$ par élève.
- L'adoption est proposée par Dominique Brault et appuyée par François Roy.

8.2. Contrats

8.2.1. Location de salle | Contrat de service | Article 93

- Pas de location ce mois-ci.

8.3. Bilan | Convention de gestion et de réussite éducative 2015-2016

- Marie-Josée Tétreault nous présente le bilan de la CGRÉ 2015-2016, préparé 3en partie par madame Tardif et complété par Madame Tétreault. Elle nous présente en même temps la nouvelle CGRÉ 2016-2017 en nous précisant les différences entre les deux documents.
 - Pages 623 et 619 : Nouvelle convention : on parle plutôt de pourcentage.
 - Pages 623 et 619 : Réjean Beauregard s'inquiète du fait que des moyens ont été soustraits et que ces moyens soient alors moins reconnus. Il aimerait que tous les moyens initialement écrits demeurent nommés. Marie-Josée Tétreault explique qu'elle préfère cibler des moyens pour en prioriser certains, au lieu de tout écrire, afin de maintenir les ressources disponibles pour aider les élèves qui ont ces besoins. Marie-Josée Tétreault précise que c'est le conseil des enseignantes et des enseignants qui a initialement

approuvé ce document, mais Réjean Beauregard dénonce qu'il n'en avait pas été informé et est perplexe quant à l'énumération qui est modifiée. C'est un budget du ministère.

- À cet effet, Dominique Brault se questionne alors sur l'utilité et l'existence de ce document.
 - Marie-Josée Tétreault justifie l'existence dudit document en attendant de s'arrimer avec le prochain document qui sera publié en 2018.
 - Point 11.23 : En lecture, le but demeure le même, tout comme la cible, qui demeure aussi la même. Marie-Josée Tétreault explique que le résultat global est passé de 99 % à 98.9 % et 98.3 %. Un moyen probant validé par la recherche, rédigé par monsieur Aty, qui exige d'avoir au moins un moyen pour maintenir cet objectif, donc continuons à viser 99 %.
 - Point 13.23 : Cible maintenue (% des résultats obtenus).
 - Augmenter le pourcentage des trois élèves HDAA (+ un élève en 3^e secondaire et deux élèves en 2^e secondaire), lorsque ceux-ci seront rendus en 5^e secondaire, qui fera modifier ces données. Luc Dansereau se demande si un autre moyen statistique pourrait ou devrait être utilisé pour ajuster le pourcentage, afin d'atteindre la cible, quand ces élèves seront rendus en 5^e secondaire.
 - Se sentir en sécurité dans l'école. Luc Dansereau se demande s'il y a moyen de faire ce sondage pour les élèves de 1^{re} secondaire, et si des mesures sont prises pour évaluer ce que vivent les élèves de 1^{re} secondaire (autobus, entrée au secondaire). Marie-Josée Tétreault énonce les moyens qui sont pris à cet effet. André Leroux nous explique qu'il y a un site internet pour dénoncer l'intimidation.
 - Point 16.23 : N'avons pas ces données pour avril 2016.
 - Point 4.2 de la page 18:23 : Cafétéria. Marie-Josée Tétreault et monsieur Blanchard s'assurent que la politique du ministère est respectée et que les repas demeurent attrayants. Bons commentaires concernant le nouveau traiteur.
 - Point 20 h 23 : Cours d'éducation physique : passé de 2 à 1 objectif. Monsieur Blanchard et France Farly font ce suivi. Maintien du test de course continue par la CSP.
 - Formation professionnelle. Le but 5 est imposé par le ministère. N'étant pas le profil de l'élève visé par l'EEI, puisque nos élèves vont plutôt vers le CÉGEP plutôt que vers la formation professionnelle.
- Tous les membres présents approuvent ce document.

8.4. Convention de gestion et de réussite éducative pour 2016-2017

Résolution

CE 16-17, 15

- Nouvelle convention à approuver.
- L'adoption est proposée par Josée Hamel et appuyée par Luc Dansereau.

8.5. Fêtes d'Halloween et de Noël

Résolution

CE 16-17, 16

- Le Conseil des élèves aimerait que les élèves puissent sortir à midi pour profiter des activités organisées pour l'Halloween. Le vendredi 23 décembre 2016 sera une journée d'activités.
- Politique alimentaire. Demandons au CÉ d'accepter qu'il y ait des friandises pour l'Halloween, Noël, la Saint-Valentin et Pâques.
- L'adoption est proposée par Alain Laramée et appuyée par Luc Belley.

9. Parole à la représentante du Comité de parents

- Marie-Hélène Talon nous confirme que l'année a été lancée le 6 octobre dernier.
- Nathalie Dubuc suggère la conférence préparée par le service policier « Vous NET pas seuls ».
- Questionnaire en ligne concernant la politique de réussite éducative. Donner notre opinion en ligne. Une rencontre à cet effet (devons s'y inscrire) aura lieu le 14 novembre à Valleyfield.
- Loi 86. Nouveau projet de Loi 105, qui réutilise l'information récoltée pour la Loi 86.
- Invitation faite aux parents pour participer à la consultation. Session du 17 et du 18 janvier 2017. Le plan stratégique de la CSP, leurs valeurs. Fin pour juillet 2018.
Pour plus d'informations concernant le Comité de parents, rendez-vous sur le site Web de la CSP — Comité de parents à cet hyperlien :

<http://csp.ca/vie-democratique/comite-des-parents/>

10. Informations

10.1 FEEI

- Alain Laramée nous informe qu'une réunion a eu lieu il y a 2 semaines. Premier plan d'action : une lettre sera envoyée à tous les parents à titre informatif et pour les solliciter.
- Les ordinateurs sont achetés (non livrés) pour la salle multimédia.
- Vente de sapins et de couronnes de Noël. Formule réitérée cette année. Cette année, il y aura sollicitation par courriel. Le site est déjà ouvert, le code promotionnel étant *internationale2016*. Les sapins sont beaux, sentent bon, et sont livrés à la maison par une personne costumée en habit de Casse-Noisette.
- Trois collectes de fonds : sapins de Noël, vente de billets pour un tirage (soit une partie de hockey des Canadiens, soit un voyage, soit un RÉÉE), soirée Bières et découvertes le vendredi 9 juin 2017 (qui soulignera le 25^e anniversaire de la FEEI). La façon de solliciter les parents n'est pas encore déterminée.
- Trois comités ont été formés pour chacun des événements, afin d'être efficaces.

10.2 Rencontres de parents | Jeudi 17 novembre 2016

- Marie-Josée Tétreault confirme cette date. Un courriel sera envoyé aux parents à cet effet.

10.3 Vie scolaire

- Dominique Brault évoque qu'il y aurait eu des communications entre les élèves qui feront la reprise des examens internationaux. Marie-Josée Tétreault explique que les élèves ont la possibilité de refaire un examen échoué. La direction de l'IB a communiqué avec les élèves concernés. Ce fut la 1^{re} fois qu'il y a eu des examens en ligne.
- La *Chaîne de vie* a eu lieu. Alain Laramée a fait un suivi avec Denis Germain qui a adoré son expérience. Nous avons une élève ambassadrice. Un groupe d'élèves de l'école s'y est présenté, ainsi qu'une centaine de

personnes et une vingtaine de bénévoles. La pluie et le mauvais temps ont été défiés pour l'ascension de la montagne.

11 Parole aux élèves

- Klara Brandl-Mouton, élève de la 4^e secondaire, nous informe qu'un élève siège à la FEEL; il s'agit de Francis Clavette. Une danse se fera à la cafétéria avec un DJ et il y aura une passerelle pour un défilé de costumes, activités animées par un élève de 3^e secondaire. Projection du film *La conjuration 2* à l'auditorium. Les fonds amassés (1 \$ par personne) seront offerts *Aux petits déjeuners*.
- William Prince-Dufort, élève de la 5^e secondaire, nous informe qu'un pivot sera fait entre les élèves des 1^{ers} et 2^{es} cycles. Une kermesse sera coanimée par des élèves de 1^{re} secondaire et de 5^e secondaire, le but étant de permettre une gestion d'autorité tutorat et un lien d'amitié entre les différents cycles. Il y aura une remise de bonbons en guise de récompense. Visite par le service de garde de *La Farandole*. Sentiment d'appartenance. La longue file sera animée par un « photoboot » pour gérer les gens à l'entrée et ceux présents à l'intérieur. Local C117. 25 élèves de la 5^e secondaire. Maquillage et effets spéciaux cette année.

12 Parole au représentant de la communauté

- Martin Dulac, représentant de la communauté, projette de demander une subvention au ministère pour une nouvelle structure dans la municipalité, qui sera voisine à l'EEI. Suspense, puisqu'il nous garde la surprise.

13 Correspondance

- Marie-Hélène Talon nous parle d'Éducaloi, concernant les enfants et la justice, et de la trousse clé en main. Réjean Beaugard a beaucoup apprécié cette conférence.

14 Parole au public

Dominique Brault propose de poursuivre la tradition d'offrir un gâteau aux membres du CÉ pour la dernière rencontre qui a lieu avant Noël, de la part de la direction.

15 Prochaine réunion

- La prochaine rencontre du CÉ se tiendra le mardi 6 décembre 2016.

Résolution

CE 16-17, 17

16 Levée de l'assemblée à 20 h 54

- L'adoption est proposée par Nathalie Dubuc et appuyée par Luc Dansereau.

Marie Laforest
Présidente

Marie-Josée Tétreault
Directrice d'établissement

Nathalie Dubuc
Secrétaire